





# Formations en AROMATHÉRAPIE et GEMMOTHÉRAPIE

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2023-2024

Formations pouvant être prises en charge  
(Pôle Emploi, OPCO, AGEFICE, FIFPL, FAFCEA...)

### Bulletin d'inscription à retourner :

(cochez votre choix)

Adresse : Sophie PROSHA,  
63 avenue Jean Mermoz, 64 000 Pau.

Mail : phyto.prosha@gmail.com

### Options de règlement :

(cochez votre choix)

Chèque(s) : à envoyer à mon adresse mentionnée ci-dessus.

Virement(s) bancaire(s) : mon RIB vous sera transmis par mail.

### Je m'inscris sur la base du tarif AVEC PRISE EN CHARGE :

Je fais une demande de financement.

Je joins un chèque d'arrhes de **85€** à l'ordre d'**ALLIANCE DÉVELOPPEMENT (33- Mérignac)**.



ALLIANCE DÉVELOPPEMENT

Les arrhes (85€) seront encaissés et ne seront pas remboursés si le participant :

- Se désiste alors que son dossier de financement a été initié.
- Ne renvoie pas à temps les documents nécessaires au montage de son dossier de financement.

Si mon OPCO :

- Ne couvre pas totalement le prix de la formation, je m'engage à payer la différence, minimum 7 jours avant le début de la formation.
- Ne prend pas en charge ma formation, je m'engage à payer la formation sur la base du tarif sans prise en charge, ou je choisis d'annuler mon inscription.

Je transmets au plus tôt :

- SIRET : ..... NAF/APE : .....
- Mon OPCO (organisme collecteur si vous le connaissez) : .....
- J'envoie mon "Attestation de Contribution à la Formation Professionnelle"

### Je m'inscris sur la base du tarif SANS PRISE EN CHARGE :

#### Je m'inscris à UN ou PLUSIEURS MODULES.

PAIEMENTS EN PLUSIEURS FOIS : nombre de chèque(s) ou de virement(s) correspondant au nombre de module(s) choisi(s).

Je règle par chèque(s) (à l'ordre de **Sophie PROSHA**) ou par virement(s) minimum 7 jours avant le début de chaque module.

Montant des chèques ou du virement mensuel :  $(120€ \times \text{nb de module(s)}) / \text{nb de module(s)} + 20€$  de frais de dossier.

#### Je m'inscris à(aux) formation(s) PARCOURS COMPLET(s) (examen(s) compris)

PAIEMENTS EN PLUSIEURS FOIS : 10 chèques ou 10 virements automatisés.

Je règle en 10 fois, par chèques (à l'ordre de **Sophie PROSHA**) ou par virements automatisés minimum 7 jours avant le début de chaque module.

Montant des chèques ou du virements mensuels :

- AROMATHÉRAPIE :  $(1560€ + 20€ + 40€) / 10 = 162€$
- GEMMOTHÉRAPIE :  $(1320€ + 20€ + 40€) / 10 = 138€$